

# Conditions générales (édition 01.01.2015)

## Champ d'application

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des relations commerciales de **DECOZONE SA**, route de Chesau 5, 1615 Bossonnens/FR, Suisse (ci-après : DECOZONE) et ses clients. Les conditions divergentes n'ont valeur contraignante que si elles ont été expressément acceptées par écrit et sous la signature de représentants dûment habilités de DECOZONE.

2. Avec la passation de commande et la réception des marchandises, le client accepte sans réserve les présentes conditions générales et leur application.

## Prix

3. Les prix catalogue ou courants de DECOZONE sont indicatifs et sans engagement de durée. Les prix peuvent être ajustés jusqu'à la confirmation de la commande par DECOZONE.

4. Les prix indiqués par DECOZONE s'entendent hors TVA.

5. S'il est spécifiquement convenu que DECOZONE assure la prise en charge d'un transport, les frais de transport sont facturés séparément selon le tarif établi par DECOZONE.

## Conditions de livraison

6. Sauf disposition contraire et si DECOZONE assure la prise en charge du transport, la livraison s'opère CPT (incoterms 2010) sur le sol à côté du véhicule au lieu convenu, mais au plus loin à l'extrémité de la route y menant normalement accessible pour un poids lourd. Dans tous les cas, le client est tenu de fournir l'assistance nécessaire lors de chargement et déchargement.

7. Les risques sont transférés au client au lieu de livraison convenu.

8. Si des délais de livraison sont indiqués, ils ne le sont qu'à titre indicatif et ne constituent pas, sauf accord écrit contraire, un engagement de DECOZONE. En particulier, les délais peuvent fluctuer en raison d'impératifs, dysfonctionnement et retards dans la production et les livraisons, ainsi que pour d'autres événements indépendants de la volonté de DECOZONE. Les surcoûts dus à une réception tardive des marchandises par le client (entreposage des marchandises, par exemple) sont à la charge du client.

9. En cas de livraison de marchandises avant paiement, les marchandises livrées restent propriété de DECOZONE jusqu'au paiement intégral de l'entier de ses prétentions à l'encontre du client. Conformément aux articles 715 et suivants du Code civil, **DECOZONE est en droit de faire inscrire une réserve de propriété pour les marchandises livrées** auprès de l'autorité compétente et cas échéant de résilier la vente en cas de défaut de paiement.

## Garantie et responsabilité

10. **La responsabilité de DECOZONE est uniquement engagée si les marchandises livrées présentent des défauts, à condition qu'il soit prouvé par le client que ceux-ci sont imputables à une faute intentionnelle ou une négligence grave de sa part.** Au-delà, DECOZONE exclut toute responsabilité ou garantie contractuelle ou non contractuelle, sous réserve d'une faute intentionnelle, d'une négligence grave ou d'une responsabilité découlant de prescriptions légales impératives.

11. DECOZONE décline toute responsabilité contractuelle ou non contractuelle en cas de conditions de transport inadéquates, d'utilisation ou de manipulation inappropriée, d'erreurs de traitement ou de montage de la part du client ou de tiers, en cas d'usure naturelle, de sollicitations excessives, de non-respect des instructions ou du mode d'emploi, de travaux de construction défectueux, de fondations inadaptées, d'une maintenance défectueuse ou inadaptée, d'un stockage inadapté ou de modifications ou d'interventions inappropriées sur les marchandises livrées, ou cas similaires. Sous réserve de prescriptions légales impératives, DECOZONE exclut toute responsabilité contractuelle ou non contractuelle en cas de dommages consécutifs et de dommages indirects.

12. Si les marchandises présentent des défauts pour lesquels la responsabilité de DECOZONE est engagée, conformément aux dispositions ci-dessus, l'élimination des défauts incriminés ou le remplacement des marchandises défectueuses est assuré gratuitement par DECOZONE à qui il appartient de décider s'il convient d'effectuer une réparation ou une livraison de remplacement. Tout autre recours en responsabilité, s'il n'est pas prévu impérativement par la loi, est exclu.

13. Le client est tenu de vérifier sans délai les marchandises livrées. **Toute réclamation doit être signalée et détaillée par écrit dans les 3 jours ouvrables suivant la livraison. Si la réclamation n'est pas présentée dans les délais indiqués ou que la marchandise a été dans l'intervalle posée, les marchandises sont considérées comme acceptées.**

14. Les réclamations concernant des marchandises livrées ne libèrent pas le client de ses obligations d'effectuer l'entier du paiement dans le délai imparti.

15. **L'ensemble des droits à la garantie est échu après écoulement d'une année à compter de la réception des marchandises, également lorsqu'elles ont été intégrées dans un ouvrage immobilier.** Lorsque les marchandises livrées sont destinées à un usage privé, les droits à garantie sont échus après 2 ans.

## Conditions de paiement

16. Sauf disposition contraire, les paiements en faveur de DECOZONE s'effectuent au comptant, le lieu de paiement étant au siège de DECOZONE. Au surplus, d'éventuelles autres conditions de paiement sont indiquées par DECOZONE sur ses factures.

17. Au-delà du délai de paiement indiqué sur la facture, des intérêts moratoires sont facturés par DECOZONE au client 5% plus le taux LIBOR à 3 mois applicable au franc suisse tel que déterminé par la Banque Nationale Suisse. DECOZONE peut bloquer, avec effet immédiat et sans information spécifique, le compte des clients qui ont dépassé leur ligne de crédit ou qui ont un retard de plus de 10 jours dans leurs paiements.

18. **Tous les avantages consentis par DECOZONE deviennent caducs si elle doit poursuivre le client, si celui-ci fait faillite ou si une procédure concordataire est engagée.** Dans de tels cas, la totalité des créances de DECOZONE à l'encontre du client devient exigible immédiatement, intérêts moratoires et frais annexes compris.

## Reprise de marchandises

19. En principe et sauf accord contraire entre le client et DECOZONE, un retour ou un échange de marchandise n'est pas possible. Si le contraire est convenu, les marchandises doivent être retournées aux risques et aux frais du client aux entrepôts de DECOZONE à 1084 Carrouge dans un état irréprochable, dans leur emballage d'origine non ouvert. Les marchandises retournées sont créditées après déduction de 25% du prix facturé. Les retours d'une valeur inférieure à CHF 100.00 ne sont pas crédités.

## Modifications

20. Les catalogues sont sans engagement et n'imposent pas à DECOZONE de garder en stock ou de livrer les articles qui y figurent.

21. DECOZONE se réserve le droit de modifier ses conditions générales en tout temps. Ces modifications sont communiquées au client par voie de circulaire ou par tout autre moyen qu'elle jugera approprié. Faute de contestation dès leur communication, elles sont considérées comme approuvées.

## Droit applicable et for

22. Tous les rapports juridiques quelque nature que ce soit entre le client et DECOZONE sont soumis au droit suisse.

23. En cas de litiges, différends ou prétentions entre le client et DECOZONE, y compris la validité, la nullité, la violation, ou la résiliation d'un contrat, **les tribunaux compétents sont ceux du siège de DECOZONE, à Bossonnens/FR en Suisse.** DECOZONE peut également intenter une action en justice au domicile/siège du client ou devant tous les autres tribunaux compétents.